

Fiche de données de sécurité pour béton frais

selon 1907 / 2006 / CE (REACH)

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise	
1.1	Identificateur de produit
	Désignation de la norme: Béton frais (SN EN 206) Mortier frais (SN EN 998-2) Nom commercial: Béton, Mortier
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange
1.2.1	Béton est composé du ciment, de l'eau, du granulats, des agents auxiliaires et des additifs. Il sert de matériau de construction.
1.3	Renseignements concernant le fournisseur
1.3.1	Fournisseur: Lachat SA Rue/case postale: La Malcôte 180 Signe national/code postal/place: 2954 Asuel Téléphone: 032 462 03 00 Fax: 032 462 03 01 E-mail: info@lachatsa.ch
1.4	Numéro d'appel d'urgence
	Renseignements en cas d'urgence: Centre Suisse d'Information Toxicologique Zürich: Tel. 145 (24 h numéro d'urgence)
2. Identification des dangers	
2.1	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
	Irritation cutanée, catégorie 2; H315 Sensibilisation cutanée, catégorie 2; H317 Lésions oculaires graves, catégorie 1; H318

Fiche de données de sécurité pour béton frais

selon 1907 / 2006 / CE (REACH)

2.2 Éléments d'étiquetage



SGH 05:



SGH 07:

Mention d'avertissement: DANGER

Ce mélange contient: Ciment

Mentions de danger / Phrases H

H315: Provoque une irritation cutanée

H317: Peut provoquer une allergie cutanée

H318: Provoque des lésions oculaires graves

Conseils de prudence / Phrases P

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305+P351+P338+P310: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Composition (substances)

3.1.1 Ciment

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

Provoque une irritation cutanée, catégorie 2; H315

Peut provoquer une allergie cutanée, catégorie 2; H317

Provoque des lésions oculaires graves, catégorie 1; H318

Peut irriter les voies respiratoires, catégorie 3; H335

Pictogramme SGH 05 (Corrosif)

Pictogramme SGH 07 (Point d'exclamation)

Mention d'avertissement „Danger“

Granulats

Eau

éventuellement agents auxiliaires

éventuellement additifs:

- Cendre volante
- Pigments colorants
- Fibres synthétiques ou/et fibres d'acier

3.1.2 Numéro d'identification: Pas disponible

3.1.3 Indications supplémentaires: Pas applicable

Fiche de données de sécurité pour béton frais

selon 1907 / 2006 / CE (REACH)

4. Premiers secours		
4.1	Remarques générales:	Montrer la fiche de données de sécurité au médecin traitant.
4.2	Après contact avec la peau:	Rincer immédiatement avec de l'eau froide; en cas de nécessité, n'utiliser que des produits nettoyants à pH neutre; en cas de douleurs persistantes, consulter un médecin.
4.3	Après contact avec les yeux:	En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
4.4	Après ingestion:	Rincer la bouche et consulter un médecin.
4.5	Remarque destinée aux médecins:	voir 3.1
5. Mesures de lutte contre l'incendie		
5.1	Moyens d'extinction appropriés:	Pas applicable
5.2	Moyens d'extinction inappropriés:	Pas applicable
5.3	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :	Pas applicable
5.4	Equipement spécial de sécurité:	Pas nécessaire
6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle		
6.1	Précautions individuelles:	Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau.
6.2	Précautions pour la protection de l'environnement:	Éviter une addition incontrôlée de l'eau ou un écoulement incontrôlé après addition de l'eau. Ne pas laisser couler à l'égout ou aux eaux. Informer les autorités compétentes (pompiers) en cas d'accident.
6.3	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir par moyen mécanique.
6.4	Indications supplémentaires:	Durcit après quelques heures, peut ensuite être évacué comme produit inerte selon les prescriptions légales.

Fiche de données de sécurité pour béton frais

selon 1907 / 2006 / CE (REACH)

7. Manipulation et stockage			
7.1 Manipulation			
7.1.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	Le temps de traitement est limité! Respecter Processus de durcissement. Tenir hors de portée des enfants. Éviter tout contact avec les yeux ou la peau.	
7.1.2	Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:	Pas applicable	
7.2	Stockage	Pas applicable	
8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle			
8.1	Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:	Les moyens techniques seront utilisés pour éviter un contact direct avec la peau.	
8.2	Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	Ciment (poussière) Valeur limite en accord avec SUVA: VME: 5 mg/m ³ (Poussières inhalables)	
8.3 Equipement de protection individuelle			
8.3.1	Protection des mains:	Éviter tout contact avec la peau. Porter des gants de protection plastifiés (revêtement en nitrile); Protection préventive de la peau avec une crème de protection.	
8.3.2	Protection des yeux:	Éviter tout contact avec les yeux. En cas de contact avec les yeux rincer avec précaution à l'eau et appeler un médecin.	
8.3.3	Protection du corps:	Porter des vêtements de travail.	
9. Propriétés physiques et chimiques			
Etat physique:		liquide - plastique	
Couleur:		gris / blanc ou coloré	
Odeur:		inodore	
		valeur/intervalle	unité
Point de fusion:		> 1200	°C
Point d'éclair:		pas applicable	°C
Densité à 20 °C (béton normale, compacté)		2000 - 2500	kg/m ³
Solubilité à 20 °C (selon le produit et le degré d'hydratation):		à 1,5 g (ciment)	g/l
Valeur pH (solution saturée) à 20 °C:		12,0 - 13,5	-



Fiche de données de sécurité pour béton frais

selon 1907 / 2006 / CE (REACH)

10. Stabilité et réactivité	
10.1 Conditions à éviter:	Entrée excessive d'eau
10.2 Matières incompatibles:	Pas applicable
10.3 Produits de décomposition dangereux:	Pas applicable
10.4 Autres indications:	Pas applicable
11. Informations toxicologiques	
11.1 toxicité aiguë - Données pour les composants:	Pas applicable
11.2 toxicité subaiguë et toxicité chronique:	Pas applicable
11.3 Effets connus sur l'homme:	<ul style="list-style-type: none"> • Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave, consulter un médecin; • Possible désordres de santé en cas d'ingestion, consulter un médecin; • Réactions allergiques / sensibilisation peuvent se développer chez les personnes sensibles lors d'un contact intensif avec la peau.
12. Informations écologiques	
12.1 Persistance et dégradabilité:	Pas applicable
12.2 Comportement dans les compartiments de l'environnement:	Pas applicable
12.3 Effets écotoxiques:	Augmentation du pH, seulement possible en cas de dispersion accidentelle de grandes quantités, avec de l'eau supplémentaire (lessivage).
12.4 Autres indications écologiques:	Pas applicable
13. Considérations relatives à l'élimination	
13.1 Produit: recommandation	Éliminer le béton durci comme déchet de construction minéral (Pt. 6.4).
13.2 Emballages non nettoyés: recommandation	Pas applicable
14. Informations relatives au transport	
Remarque:	Le produit n'est pas une matière dangereuse selon l'SDR et l'OCS, un étiquetage n'est pas requis.

Fiche de données de sécurité pour béton frais

selon 1907 / 2006 / CE (REACH)

15. Informations réglementaires	
15.1	Marquage selon les directives CEE
15.1.1	Pictogrammes SGH
	 
	SGH 05: SGH 07:
15.1.2	Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage Ciment
15.1.3	Phrases H H315: Provoque une irritation cutanée. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H318: Provoque des lésions oculaires graves. H335: Peut irriter les voies respiratoires
15.1.4	Phrases P P102 Tenir hors de portée des enfants. P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338+P310: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
15.1.5	Identification particulière de certaines préparations (selon annexe II de la Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE) Pas applicable
15.2	Règles nationales Ordonnance sur la protection des eaux SR 814.201 Exigences applicables au déversement dans les eaux ou la canalisation: pH 6.5 – 9.0 Respecter les dispositions spéciales selon annexe. 2.16 ORRChim „Chrome(VI) dans les ciments”.
16. Autres informations	
16.1	Les indications de la présente fiche technique de sécurité sont conformes à l'état actuel de nos connaissances et satisfont à la législation nationale et européenne. Les conditions de travail données de l'utilisateur échappent toutefois à notre connaissance et à notre contrôle. L'utilisateur est responsable du respect de toutes les dispositions légales nécessaires. Les indications de la présente fiche technique de sécurité décrivent les exigences en matière de sécurité de notre produit mais ne garantissent nullement les propriétés du produit.
16.2	Fournisseur de la fiche de données de sécurité: FSKB, direction technique
16.3	Indication des modifications: -